

AUDIT TECHNIQUE D'UN ACTIF IMMOBILIER

Luttez contre l'obsolescence de vos actifs et restez conforme à la réglementation

2 JOURS, 14 HEURES

IMMOBILIER ET LOGEMENT
SOCIAL

CODE : IC97

Objectifs de la formation

Expérimenter une méthode d'audit technique d'un actif immobilier

Utiliser une grille d'observation en visite de site

Intégrer les contraintes réglementaires des bâtiments dans ses audits

Analyser les rapports d'audit avec les référentiels à disposition

Mettre en place des actions pour lutter contre l'obsolescence technique et réglementaire des actifs

Parmi nos formateurs

- CHAUVIN Jimmy
Directeur Maîtrise d'Ouvrage,
IMMOVALOR, EMERGENCE CONSEIL

Public concernés

- Responsable technique ; Investisseur immobilier ; Gestionnaire de parcs immobiliers ; Asset Manager ; Property Manager ; Syndic de copropriété

Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 1 595,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 695,00 €HT

Intégrer les principes et la pratique de l'audit

- Comprendre la démarche
- Concevoir un référentiel
- Savoir faire un diagnostic
- Effectuer des préconisations

Cerner les spécificités de l'audit technique

- Bien utiliser les données documentaires
- Organiser des visites de site
- Comprendre les différentes méthodes d'audit technique : inventaire et comparaison des méthodes

Analyse de différents rapports d'audit / benchmark

Acquérir une méthode d'audit sur l'ensemble des thématiques concernées

- Classement, implantation, construction, électricité, éclairage, dégagements, ventilation, chauffage/climatisation, sûreté/sécurité, accessibilité, environnement

Structurer son audit technique

- Bien préparer la visite : organisation, logistique, prise de RDV, accompagnement, gestion des accès

Maîtriser la visite de site

- Acquérir la bonne méthode de recueil d'informations
- Contrôler l'accès aux locaux
- Interviewer les occupants

Assurer la prise d'informations

- Intégrer l'impératif de la prise de notes et des photos
- Assurer le recueil des documents techniques

Exploiter les données recueillies

- Selon le référentiel
- Selon les contraintes réglementaires

Intégrer les méthodes de formalisation

- Rédiger le rapport écrit : aspect rédactionnel, mise en avant des budgets, planification
- Procéder à la restitution orale

Dates

Classe virtuelle Paris

08-09/09/2026 03-04/12/2026

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis

clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.